



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2026-514

PUBLIÉ LE 31 AOÛT 2026

# Sommaire

## **Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Division pilotage**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 75-2026-08-31-00026 - Arrêté portant délégation de signature au centre de gestion financière bloc 3 placé sous l'autorité du Directeur régional des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris - opérations relevant du périmètre du pôle PPR de la DRFIP PPR 05 (2 pages) | Page 3  |
| 75-2026-08-31-00025 - Arrêté portant délégation de signature CHORUS aux cadres et agents du département du budget, de l'immobilier et de la logistique (service du budget) PPR 04 (2 pages)                                                                                    | Page 6  |
| 75-2026-08-31-00027 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal EDR PPR 06 (3 pages)                                                                                                                                              | Page 9  |
| 75-2026-08-31-00024 - Arrêté portant délégation de signature n matière d'ordonnancement secondaire aux cadres du département du budget, de l'immobilier et de la logistique (PPR 03) (2 pages)                                                                                 | Page 13 |
| 75-2026-08-31-00028 - Arrêté portant délégation générale de signature (MDRA 02) (3 pages)                                                                                                                                                                                      | Page 16 |
| 75-2026-08-31-00023 - PPR-02 Délégation générale et spéciale de signature (PPR) (6 pages)                                                                                                                                                                                      | Page 20 |

Direction régionale des finances publiques  
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-08-31-00026

Arrêté portant délégation de signature au centre  
de gestion financière bloc 3 placé sous l'autorité  
du Directeur régional des Finances publiques  
d'Île-de-France et de Paris - opérations relevant  
du périmètre du pôle PPR de la DRFIP PPR 05

**DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS**  
94 Rue de Réaumur  
75104 PARIS Cedex 02

**Décision portant délégation de signature (centre de gestion financière bloc 3 placé sous l'autorité du Directeur régional des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris – opérations relevant du périmètre du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris)**

La directrice du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris, Mme Anne TALON, Administratrice de l'État du grade transitoire,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment ses articles 38, 43 et 44 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 86-1 ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1<sup>er</sup> décembre 2021 portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2026-06-15-00008 du 15 juin 2026 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Anne TALON, administratrice de l'État de grade transitoire, directrice du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Île-de-France et de Paris ;

Décide :

**Article 1<sup>er</sup>**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes relatifs à l'exécution des opérations de dépenses pour lesquelles j'ai reçu délégation par arrêté préfectoral du 15 juin 2026 susvisé, dans la limite de leurs attributions au sein du centre de gestion financière, à :

Mme Élisabeth FRANTZ, inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe, responsable du Centre de Gestion Financière,

Mme Marine LE BERRE, inspectrice des Finances publiques, adjointe au responsable du Centre de Gestion Financière,

M. Thierry ALIGE, contrôleur principal des Finances publiques,

M. Nicolas BELAUD, contrôleur des Finances publiques,  
M. Laurent BLACHE-CACCHIA, contrôleur des Finances publiques,  
Mme Alexandra BLUM, agente administrative principale des Finances publiques,  
Mme Marine CABUZEL, agente administrative principale des Finances publiques,  
M. Joël CECILE, agent administratif principal des Finances publiques,  
M. Jean-Pierre CHABOT, contrôleur principal des Finances publiques,  
Mme Nathalie CHANTRY, contrôleuse principale des Finances publiques,  
M. Ruddy CLAUDE, contrôleur principal des Finances publiques,  
Mme Florence GRUNDMAN, agente administrative principale des Finances publiques,  
M. Ahmed HASSANI, contrôleur des Finances publiques,  
Mme Magali JAILLET, contrôleuse des Finances publiques,  
M. Emmanuel JEANTET, contrôleur des Finances publiques,

M. Philippe MICHAC, contrôleur principal des Finances publiques,  
Mme Natacha NUBRET, contrôleuse des Finances publiques,  
Mme Béatrice OWEDYK, agente administrative principale des Finances publiques,  
M. Régis PINAULT, agent administratif principal des Finances publiques,  
M. José PONS, contrôleur des Finances publiques,  
M. Antony PREO, agent administratif principal des Finances publiques,  
M. Bruno PUTEANUS, contrôleur des Finances publiques,  
M. Thomas ROUX, agent administratif principal des Finances publiques,  
M. Jérémie DELLA PATRONA, contrôleur stagiaire des Finances publiques,

Mme Stéphanie POTTEZ, contrôleuse des Finances publiques.

## **Article 2**

Par dérogation à l'article 1<sup>er</sup>, demeurent réservés à ma signature les actes de prescription de ces opérations.

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Île-de-France et de Paris.

A Paris, le 31 août 2026

La directrice du pôle pilotage et ressources de la  
direction régionale des Finances publiques d'Île-de-  
France et de Paris

signé

Anne TALON

Direction régionale des finances publiques  
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-08-31-00025

Arrêté portant délégation de signature CHORUS  
aux cadres et agents du département du budget,  
de l'immobilier et de la logistique (service du  
budget) PPR 04

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS**

94 rue Réaumur  
75104 PARIS CEDEX 02

**ARRETE DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

L'administratrice de l'État  
Directrice du pôle pilotage et ressources de la DRFiP 75

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1er décembre 2021 portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 portant nomination de Mme Anne TALON, administratrice de l'État du grade transitoire et l'affectant à la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris à compter du 9 octobre 2023 ;

Vu la décision du 29 septembre 2023 nommant à compter du 9 octobre 2023 de Mme Anne TALON à la tête du pôle Pilotage et Ressources de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2026-06-15-00008 du 15 juin 2026 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Anne TALON, administratrice de l'État de grade transitoire, directrice du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Île-de-France et de Paris ;

Vu la mise en place de CHORUS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 à la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris et notamment de Chorus Formulaire auprès des services prescripteurs ;

## ARRÊTE

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature pour effectuer dans le progiciel CHORUS les opérations budgétaires prévue par le décret du 7 novembre 2012 visé ci-dessus est donnée à :

Madame : VILLAIN Valérie, Inspectrice des Finances Publiques

Messieurs : AYADI Rida, Inspecteur des Finances publiques  
AGUADO Fabien, Inspecteur des Finances publiques  
AOUSTIN Laurent, Contrôleur principal des Finances publiques  
EL HAMDANI Mohamed, Inspecteur des Finances publiques  
FLAMIN Nicolas, Inspecteur Principal des Finances Publiques  
PIERRON Jean-Baptiste, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe,  
ROUCAUTE Vincent, Contrôleur principal des Finances publiques  
SIOUALA Azzedine, Inspecteur des Finances publiques.

### **Article 2**

La présente délégation de signature sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Île-de-France et de Paris.

A Paris, le 31 août 2026

La Directrice du pôle pilotage et ressources  
de la direction régionale des finances publiques  
d'Île-de-France et de Paris

signé

Anne TALON

Direction régionale des finances publiques  
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-08-31-00027

Arrêté portant délégation de signature en  
matière de contentieux et de gracieux fiscal EDR  
PPR 06

**Direction régionale des Finances  
publiques d'Ile de France et de Paris**  
**Pôle Pilotage et Ressources**  
Division Contrôle de Gestion  
94 rue Réaumur  
75104 PARIS CEDEX 02

**Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux  
et de gracieux fiscal**

Le Directeur régional des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1<sup>er</sup> décembre 2021 portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu le décret du 3 juin 2026 du Président de la République portant nomination à compter du 15 juin 2026 de M. Laurent GARNIER, administrateur de l'Etat du troisième grade, dans l'emploi de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents affectés à l'équipe départementale de renfort (EDR) dont les noms, prénoms et grades suivent dans le tableau ci-après :

| Nom              | Prénom        | Grade                              | Limite des décisions contentieuses | Limite des décisions gracieuses |
|------------------|---------------|------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| BELLENCONTRE     | Hervé         | Inspecteur des finances publiques  | 50 000 €                           | 50 000 €                        |
| BOUTALEB         | Marine        | Inspecteur des finances publiques  | 50 000 €                           | 50 000 €                        |
| CERVERA          | Julien        | Inspecteur des finances publiques  | 50 000 €                           | 50 000 €                        |
| FABRE            | Virginie      | Inspectrice des finances publiques | 50 000 €                           | 50 000 €                        |
| GALLIER          | Philippe      | Inspecteur des finances publiques  | 50 000 €                           | 50 000 €                        |
| GELINEAU         | Maryline      | Inspectrice des finances publiques | 50 000 €                           | 50 000 €                        |
| JACQUET-CRETIDES | Frédéric      | Inspecteur des finances publiques  | 50 000 €                           | 50 000 €                        |
| LE ROUX          | Géraldine     | Inspectrice des finances publiques | 50 000 €                           | 50 000 €                        |
| MARC             | Catherine     | Inspectrice des finances publiques | 50 000 €                           | 50 000 €                        |
| NORDMAN          | Stéphane      | Inspecteur des finances publiques  | 50 000 €                           | 50 000 €                        |
| PHU              | Jonathan      | Inspecteur des finances publiques  | 50 000 €                           | 50 000 €                        |
| PISTRE           | Stéphane      | Inspecteur des finances publiques  | 50 000 €                           | 50 000 €                        |
| VION             | Gégory        | Inspecteur des finances publiques  | 50 000 €                           | 50 000 €                        |
| ALLAIN           | Eric          | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| AUDOIN           | François      | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| BACHETTI         | Christelle    | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| BEDDIAR          | Habib         | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| BELIBIO          | Henri         | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| BENESY           | Denis         | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| BERRUET          | Christelle    | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| BRUXELLE         | Adrien        | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| BULLY            | Nadège        | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| CAUDRELIER       | Matthieu      | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| CHASLE           | Nathalie      | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| CORESTANT        | Jean Elysée   | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| DAGOLDI          | Nicolas       | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| DALLAIN          | Emmanuel      | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| DEFIENNE         | Florent       | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| DELPEY           | Valérie       | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| DIVOL            | Vincent       | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| DUBOIS           | Catherine     | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| DUPUY            | Vincent       | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| EL'ADARI         | Michel        | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| FAIVRE           | Patrick       | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| GESTIN           | Pascal        | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| GUERREIRO        | Anthony       | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| HERNAULT         | Cédric        | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| LE GUENNIC       | Solène        | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| LEBLEME          | Nicolas       | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| LEFRANCOIS       | Thomas        | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| LEGRIS           | Julien        | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| LEONARD          | Serge         | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| LEPAGNOL         | Nadia         | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| LEVEQUE          | Florian       | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| LOUDCHER         | Dominique     | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| MANZATI          | Massimigliano | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| MARTEAU          | Christophe    | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| ORTOLE           | Dominique     | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| PARISSE          | Sébastien     | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| PASSEMARD        | Nathalie      | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| PASSOT           | Jérôme        | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |

| Nom        | Prénom      | Grade                              | Limite des décisions contentieuses | Limite des décisions gracieuses |
|------------|-------------|------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| PELUSO     | Stéfano     | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| PERIERS    | Sandrine    | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| POTTEZ     | Stéphanie   | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| ROQUES     | Marie Josée | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| ROUX       | Dany        | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| SABAU      | Sébastien   | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| SANTERRE   | Fabienne    | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| SEBILLE    | Christophe  | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| SITTER     | Camille     | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| TAN        | Dara        | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| VERDIER    | Arnaud      | Contrôleur des finances publiques  | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| VIDEAU     | Léa         | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| WARRIN     | Sophie      | Contrôleuse des finances publiques | 30 000 €                           | 30 000 €                        |
| AGNOURE    | Ndocky      | Agent des finances publiques       | 5 000 €                            | 5 000 €                         |
| BREEMERSCH | Gael        | Agent des finances publiques       | 5 000 €                            | 5 000 €                         |
| CAMPBAS    | Benoit      | Agent des finances publiques       | 5 000 €                            | 5 000 €                         |
| GERY       | Christophe  | Agent des finances publiques       | 5 000 €                            | 5 000 €                         |
| IKKENE     | Nadia       | Agente des finances publiques      | 5 000 €                            | 5 000 €                         |
| SEDARD     | Marc        | Agent des finances publiques       | 5 000 €                            | 5 000 €                         |

## Article 2

Cet arrêté annule et remplace la précédente délégation de signature en date du 15 juin 2026 et publiée au recueil des actes administratifs spécial de la Préfecture de Paris le 17 juin 2026 (n° 75-2026-06-15-00038).

Il sera publié au recueil des actes administratif de la Préfecture de Paris.

A Paris, le 31 août 2026

Le Directeur régional des finances publiques  
d'Ile- de-France et de Paris

signé

Laurent GARNIER

Direction régionale des finances publiques  
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-08-31-00024

Arrêté portant délégation de signature n matière  
d'ordonnancement secondaire aux cadres du  
département du budget, de l'immobilier et de la  
logistique (PPR 03)



**MINISTÈRE  
DE L'ACTION  
ET DES COMPTES  
PUBLICS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS**  
94 rue Réaumur  
75104 PARIS CEDEX 02

**ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE**

L'administratrice de l'État  
directrice du pôle Pilotage et ressources de la DRFiP 75

- Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;
- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés communes, des départements et des régions ;
- Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;
- Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 modifié portant charte de déconcentration ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;
- Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 portant nomination de Mme Anne Talon, administratrice de l'État, et l'affectant à la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2026-06-15-00008 du 15 juin 2026 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Anne TALON, administratrice de l'État de grade transitoire, directrice du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Île-de-France et de Paris ;

**ARRETE**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne TALON, la délégation qui lui est conférée par arrêté du Préfet de la région d'Ile-de-France en date du 15 juin 2026 sera exercée par :

- Madame Mélanie BROCARD, administratrice de l'État, responsable du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et

attributions relevant du département Budget-Immobilier-Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.

- M. André SAINTVOIRIN, administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la Division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant du département Budget-Immobilier-Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- M. Alexandre BONNEFONT, inspecteur principal des Finances publiques, adjoint au chef de la division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division immobilier et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Valérie BERREBI, inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe, adjointe au chef de la Division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division immobilier et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Stéphanie LAROPPE, inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe, responsable de la Cellule AGIL-Ecoresponsabilité, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant du département Budget-Immobilier-Logistique, et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Alice AUBRY, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division pilotage des gestions des sites, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de procéder à l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant aux compétences et attributions relevant du département Budget-Immobilier-Logistique, se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Stéphanie DEMERVILLE, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, Responsable de la Cellule Sécurité (bâtiminaire, incendie), du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division Pilotage des gestions de site et de la sécurité et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Monsieur Nicolas FLAMIN, inspecteur principal des Finances Publiques, responsable de la Division Budget-Marchés, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant du département Budget-Immobilier-Logistique, et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Monsieur Jean-Baptiste PIERRON, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe, adjoint au responsable de la Division Budget-Marchés, du département Budget-Immobilier-Logistique à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant du département Budget-Immobilier-Logistique, et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.

A Paris, le 31 août 2026

La Directrice du pôle pilotage et ressources  
de la direction régionale des finances publiques  
d'Île-de-France et de Paris

signé

Anne TALON

Direction régionale des finances publiques  
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-08-31-00028

Arrêté portant délégation générale de signature  
(MDRA 02)

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS  
94, rue Réaumur  
75104 PARIS CEDEX 02

### **DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE SIGNATURE**

Le Directeur régional des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris,

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances Publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1er décembre 2021 portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu le décret du 3 juin 2026 portant nomination de M. Laurent GARNIER, administrateur de l'Etat du troisième grade, en qualité de Directeur régional des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale d'Île-de-France et de Paris ;

Vu le décret du 3 juin 2026 du Président de la République portant nomination à compter du 15 juin 2026 de M. Laurent GARNIER, administrateur de l'État du troisième grade, dans l'emploi de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Vu la décision de la directrice générale des Finances publiques en date du 4 juin 2026 fixant au 15 juin 2026 la date d'installation de M. Laurent GARNIER dans les fonctions de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris.

### **ARRÊTE**

#### **DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES**

| Nom Prénom<br>Grade, fonction                                                      | Pouvoir                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| ARRAS Hakim<br>Inspecteur Principal des finances publiques<br>Auditeur             | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| BELOULOU Véronique<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice   | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| BOCHÉ Marie-Clotilde<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |

|                                                                                                                    |                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| BORHOVEN Aline<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice                                       | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| CAMARA Bamby<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice                                         | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| CHIRON Carine<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice                                        | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| COHEN Joëlle<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice                                         | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| COUPPEY Pascale<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Adjointe RDRA-pôle Audit                       | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| COUTURE Agathe<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice                                       | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| DÉLOY Arthur<br>Inspecteur Principal des finances publiques<br>Auditeur                                            | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| DUFOUR Jean-Philippe<br>Inspecteur Principal des finances publiques<br>Auditeur                                    | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| GEAY Elodie<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice                                          | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| HARMEL Isabelle<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice                                      | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| LAROZE-MARQUET Marie-Pierre<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice                          | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| LATOUR Jean-François<br>Inspecteur Principal des finances publiques<br>Auditeur                                    | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| LU Saiya<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice                                             | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| MARCHAL Amélie<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice                                       | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| MARTINEZ Audrey<br>Inspectrice principale des finances publiques<br>Responsable de la cellule maîtrise des risques | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| MARTIN Christine<br>Inspectrice des finances publiques<br>Auditrice                                                | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| PERRIN Françoise<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice                                     | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| PIQUOT Oriane<br>Inspectrice Principale des finances publiques                                                     | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |

|                                                                                                                    |                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Auditrice                                                                                                          |                                                                                   |
| POISSONNIER Cédric<br>Inspecteur Principal des finances publiques<br>Auditeur                                      | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| ROBERT Émilie<br>Administratrice des finances publiques<br>adjointe<br>Responsable de la cellule Qualité comptable | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| SCHAIR Morgane<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice                                       | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |
| TOLLARI Marie-Josèphe<br>Inspectrice Principale des finances publiques<br>Auditrice                                | Reçoit délégation afin de signer toutes les affaires relevant de ses attributions |

Cet arrêté annule et remplace la précédente délégation en date du 15 juillet 2026 et publiée au recueil des actes administratifs spécial de la Préfecture de Paris le 16 juillet 2026 (n° 75-2026-07-15-00004).

Il sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Île-de-France et de Paris.

Paris, le 31 août 2026

Le Directeur régional des Finances publiques  
d'Île-de-France et de Paris

signé

Laurent GARNIER

Direction régionale des finances publiques  
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-08-31-00023

PPR-02 Délégation générale et spéciale de  
signature (PPR)

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS**

94 rue Réaumur  
75104 PARIS CEDEX 02

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE ET SPÉCIALE DE SIGNATURE**

L'administrateur de l'État,  
Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris,

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1<sup>er</sup> décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu le décret n° 2022-644 du 25 avril 2022 relatif aux emplois de direction de la direction générale des finances publiques et modifiant le statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale d'Île-de-France et de Paris ;

Vu le décret du 3 juin 2026 du Président de la République portant nomination à compter du 15 juin 2026 de M. Laurent GARNIER, administrateur de l'Etat du troisième grade, dans l'emploi de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Vu la décision de la directrice générale des Finances publiques en date du 4 juin 2026 fixant au 15 juin 2026 la date d'installation de M. Laurent GARNIER dans les fonctions de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris.

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

#### Délégation générale de signature :

- Monsieur Mickaël LAGADEC, administrateur de l'État, responsable adjoint du pôle pilotage et ressources, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du pôle pilotage et ressources ;
- Madame Mélanie BROCARD, administratrice de l'État, responsable adjointe du pôle pilotage et ressources, reçoit délégation de signature pour toutes les affaires relevant du pôle pilotage et ressources ;
- Monsieur Marc GAUTIER, administrateur de l'État, responsable adjoint du pôle pilotage et ressources, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du pôle pilotage et ressources ;
- Madame Claire MOURET, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division Formation professionnelle, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la formation professionnelle ; - Madame Florence GUERRERO, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division Gestion des carrières, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la formation professionnelle ;
- Madame Cendrine MOULIN, inspectrice principale des finances publiques, responsable de la mission parisienne d'accompagnement des cadres, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa mission et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la formation professionnelle ;
- Monsieur Vincent VACHON, administrateur des finances publiques adjoint, chargé de mission auprès du responsable du département RH et de la formation professionnelle, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa mission et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la formation professionnelle ;
- Madame Véronique FLAHAUT-JOLLY, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division Pilotage, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Stratégie ;
- Monsieur Fabien RIBAUT, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division Relation usagers et conduite du changement, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Stratégie ;
- Monsieur André SAINTVOIRIN, administrateur des finances publiques adjoint, responsable

de la division Immobilier, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique ;

- Monsieur Alexandre BONNEFONT, inspecteur principal des finances publiques, adjoint au chef de la division Immobilier, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique ;

- Monsieur Nicolas FLAMIN, inspecteur principal des finances publiques, responsable de la division Budget et Marchés, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique ;

- Madame Alice AUBRY, inspectrice divisionnaire des finances publiques, responsable de la division Gestion de site et sécurité, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique ;

- Madame Stéphanie LAROPPE, inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques, responsable de la cellule AGIL/Ecoresponsabilité, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa cellule et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique.

## Article 2

Délégation spéciale de signature :

| Nom, prénom, grade, fonction                                                                           | Pouvoir                                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <b>DIVISION FORMATION PROFESSIONNELLE</b>                                                              |                                                                             |
| M. Alain ROUYER<br>Inspecteur principal des finances publiques<br>Adjoint à la responsable de division | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| M. Adrien DELPON<br>Inspecteur des finances publiques                                                  | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Gratiennne RECOULES-MOREL<br>Inspectrice des finances publiques                                    | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Frédérique ROUGIER<br>Inspectrice des finances publiques                                           | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |

|                                                                                                                            |                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Mme Emmanuelle SABATHIER<br>Inspectrice des finances publiques                                                             | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Marie-Dominique STANISLAWSKI<br>Inspectrice des finances publiques                                                     | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| <b>DIVISION GESTION DES CARRIÈRES</b>                                                                                      |                                                                             |
| Mme Anne CIRODDE<br>Inspectrice principale des finances publiques<br>Adjointe à la responsable de division                 | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Astrid BRIET<br>Inspectrice des finances publiques                                                                     | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Christelle CHUNG-POO-LUN<br>Inspectrice des finances publiques                                                         | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| M. Christian FREYERMUTH<br>Inspecteur des finances publiques                                                               | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| M. Jérôme MIELLE<br>Inspecteur des finances publiques                                                                      | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Linda TARAN<br>Inspectrice des finances publiques                                                                      | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| <b>DIVISION VIE DE L'AGENT ET CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL</b>                                                             |                                                                             |
| Mme Anne CLEMENT-PAULHAC<br>Inspectrice principale des finances publiques<br>Adjointe au responsable de division           | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Sabine JAMON<br>Inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques<br>Adjointe au responsable de division    | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Florence TOQUET<br>Inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques<br>Adjointe au responsable de division | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Corine AGOU<br>Inspectrice des finances publiques                                                                      | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Manuella AMITRANO<br>Inspectrice des finances publiques                                                                | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| M. Nathan ASSIE<br>Inspecteur des finances publiques                                                                       | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Anissa BOUKEMAYA<br>Inspectrice des finances publiques                                                                 | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| M. Patrick DAMIAO<br>Inspecteur des finances publiques                                                                     | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |

|                                                                                                                                             |                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Mme Isabelle GENSANE<br>Inspectrice des finances publiques                                                                                  | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Isabelle MONTOURCY<br>Inspectrice des finances publiques                                                                                | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Julie TATANGELO<br>Inspectrice des finances publiques                                                                                   | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Jennifer TRUJILLO<br>Inspectrice des finances publiques                                                                                 | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| <b>MISSION PARISIENNE D'ACCOMPAGNEMENT DES CADRES</b>                                                                                       |                                                                             |
| Mme Laura CORNU<br>Inspectrice des finances publiques                                                                                       | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Delphine LANGLOIS<br>Inspectrice des finances publiques                                                                                 | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| M. Hector REBOLLO MEANA CASTELLANOS<br>Inspecteur des finances publiques                                                                    | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| <b>CONSEILLERE MOBILITE CARRIERE ET REFERENTE MANAGERIALE</b>                                                                               |                                                                             |
| Mme Catherine LESMOND<br>Inspectrice divisionnaire des finances publiques                                                                   | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| <b>DIVISION CONTRÔLE DE GESTION</b>                                                                                                         |                                                                             |
| Mme Delphine OURADOU<br>Inspectrice principale des finances publiques<br>Adjointe à la responsable de division                              | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| Mme Hélène LEFEVRE<br>Inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques<br>Adjointe à la responsable de division                 | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| <b>DIVISION BUDGET ET MARCHÉS</b>                                                                                                           |                                                                             |
| M. Jean-Baptiste PIERRON<br>Inspecteur divisionnaire hors classe des finances publiques<br>Adjoint au chef de la division Budget et Marchés | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| M. Rida AYADI<br>Inspecteur des finances publiques                                                                                          | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| <b>DIVISION IMMOBILIER</b>                                                                                                                  |                                                                             |
| Mme Valérie BERREBI<br>Inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques<br>Adjointe au responsable de division                  | Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service |
| <b>DIVISION GESTION DE SITE ET SÉCURITÉ</b>                                                                                                 |                                                                             |

|                                                                                                                  |                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Mme Stéphanie DEMERVILLE<br>Inspectrice divisionnaire des finances publiques<br>Déléguee départementale Sécurité | Signer les pièces et documents entrant<br>dans les attributions de son service |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|

### Article 3

Cet arrêté annule et remplace la précédente délégation de signature en date du 16/06/2026 et publiée au recueil des actes administratifs spécial de la Préfecture de Paris le 17 juin 2026 (n° 75-2026-06-16-00012).

Il sera publié au recueil des actes administratif de la Préfecture d'Île-de-France et de Paris.

A Paris, le 31 août 2026

Le Directeur régional des finances publiques  
d'Île-de-France et de Paris ,

signé

Laurent GARNIER